

NOTE

Dest. : Conseil d'administration de WCI, inc.

Exp. : Mary Nichols, trésorière

Date : 18 novembre 2015

Objet : Rapport de la trésorière : Évaluation du respect de la Politique en matière de gestion de fonds de WCI, inc.

Introduction

WCI, inc. (la « société ») a établi une [Politique en matière de gestion de fonds](#) (la « politique ») qui détermine les exigences relatives à la gestion des fonds de la société. Cette politique précise les objectifs de la gestion des fonds de la société ainsi que les responsabilités respectives du conseil d'administration, du comité des finances, du trésorier et de l'institution financière qui détient les actifs de la société (le « dépositaire »).

L'article 6 de la politique (« Contrôle ») prévoit que :

Au moins une fois par année, le trésorier doit préparer et présenter au conseil d'administration une évaluation du respect de la présente politique. Cette évaluation doit comprendre un bilan des transactions financières et des avoirs de la société, une confirmation du respect de la répartition prévue et une déclaration indiquant l'atteinte de chacun des objectifs de la présente politique.

Si le conseil d'administration l'exige, le comité de vérification peut demander à une tierce partie une évaluation du respect de la présente politique.

En remettant ce rapport au conseil d'administration, le trésorier s'acquitte de sa responsabilité de rapport.

Méthodologie

Cette évaluation couvre la période allant de septembre 2014 à août 2015 inclusivement¹. Elle a consisté en un examen des transactions financières effectuées par la société et des activités du comité des finances, du trésorier et du directeur général respectivement. Son attention s'est portée sur chacun des principaux volets de la politique, notamment :

1. Les obligations ont-elles été remplies comme l'exige la politique?
2. Les fonds ont-ils été gérés selon la norme de diligence stipulée dans la politique?
3. La répartition des actifs a-t-elle été faite conformément aux exigences de la politique?
4. Y a-t-il eu des activités interdites?

¹ L'évaluation précédente du trésorier s'était penchée sur la période allant de décembre 2013 à août 2014 inclusivement. On peut la consulter sur la page des [politiques internes](#) du site Web de WCI, inc.

Pour terminer, cette évaluation établit dans quelle mesure chacun des objectifs de la politique a été atteint.

Discussion

Sommaire des activités financières : Le directeur général gère les fonds de la société avec le soutien du personnel de WCI, inc. et du comptable, conformément aux procédures définies par les Politiques et procédures comptables de WCI, inc. Le comité des finances passe régulièrement en revue les activités financières. Le comité de vérification fait une vérification financière annuelle conformément à la Charte du comité de vérification.

La période visée par ce rapport comprend les activités financières suivantes :

- **Fonds reçus** : Tous les fonds reçus ont été déposés dans le compte chèques de WCI, inc. auprès de la Bank of the West. Ces fonds provenaient de la Californie et du Québec.
- **Respect des exigences en matière de flux de trésorerie** : Le compte chèques a conservé un solde suffisant pour respecter les exigences en matière de flux de trésorerie. La FDIC assure le contenu du compte chèques jusqu'à concurrence de 250 000 \$. Par conséquent, par souci de conformité aux exigences de la politique, le solde de ce compte est resté en deçà de ce niveau.
- **Achat de titres du Trésor américain et certificats de dépôt** : La société a acheté des titres du Trésor américain et des certificats de dépôt pour maintenir le solde du compte chèques en deçà de 250 000 \$. Le respect des exigences en matière de flux de trésorerie a dicté le choix de l'échéance des instruments. Une fois les titres parvenus à échéance, les fonds reçus ont été déposés automatiquement dans le compte chèques.
- **Paiements** : Les entrepreneurs, les fournisseurs, les employés et l'administration fiscale ont été payés en vertu des exigences propres à chacun et après que les responsables de la société ont été dûment autorisés à le faire.

L'achat de titres du Trésor américain en vertu d'un accord-cadre de cession en pension conclu avec la Bank of the West et de certificats de dépôt assurés par la FDIC a été le principal utilisé pour gérer le solde du compte chèques tout en garantissant la disponibilité d'une quantité de fonds suffisante pour répondre aux exigences en matière de flux de trésorerie. L'accord-cadre de cession en pension permet à la société d'acheter n'importe quelle quantité de titres du Trésor américain pour une période pouvant atteindre 90 jours. La société a acheté des certificats de dépôt assurés par la FDIC auprès de plusieurs institutions par la division des marchés des capitaux de la Bank of the West.

L'achat de titres du Trésor américain et de certificats de dépôt a garanti que la répartition des actifs respecte les paramètres établis par la politique (voir ci-dessous). De plus, les certificats de dépôt rapportent plus d'intérêts que les titres du Trésor américain.

La Bank of the West n'a exigé aucuns frais pour ces services.

Obligations spécifiées par la politique : La politique prévoit des obligations particulières pour le conseil d'administration, le comité des finances, le trésorier et l'institution financière qui détient les actifs de la société (le « dépositaire »).

- **Conseil d'administration.** Il incombe au conseil d'administration « de s'assurer que des politiques appropriées régissent la gestion des fonds de la société ». Le conseil s'est partiellement acquitté de cette responsabilité en adoptant la présente politique, mais il doit aussi s'assurer que sa mise en œuvre. Le conseil d'administration a profité de sa réunion de septembre 2014 pour faire l'examen et discuter de la mise en place de la politique à la lumière du rapport du trésorier. Grâce à cette approche, le conseil peut déterminer si des mesures supplémentaires s'imposent pour garantir que la mise en œuvre appropriée de la politique se poursuive.
- **Comité des finances.** Le comité des finances s'est acquitté de l'obligation suivante : « Au moins une fois par année, le comité examinera les politiques de la société qui en régissent les fonds et, le cas échéant, recommandera au conseil des modifications à apporter à ces politiques pour mieux répondre aux besoins de la société. » Le comité des finances a tenu treize conférences téléphoniques mensuelles au cours de cette évaluation, de septembre 2014 à septembre 2015 inclusivement. Il a examiné l'état des finances de la société, dont le respect de la politique, lors de chacune d'elles.
- **Trésorier.** Selon la politique, le trésorier doit s'acquitter de la tâche suivante : « Le trésorier doit préparer et tenir à jour des prévisions du flux de trésorerie de la société qui montrent, au minimum, les revenus et les dépenses anticipés des 18 prochains mois. Au moins une fois par trimestre, le trésorier remettra ses prévisions du flux de trésorerie au conseil de direction après examen et approbation par le comité des finances. » Au nom du trésorier, le directeur général a maintenu à jour les prévisions du flux de trésorerie des 18 prochains mois et les a transmises au comité des finances lors de chaque appel. Le conseil de direction ne s'est pas réuni durant la période visée par ce rapport.
- **Dépositaire.** La Bank of the West a été le seul dépositaire au cours de la période examinée par ce rapport. Le compte chèques a été maintenu à la Bank of the West, qui a fait toutes les transactions. La carte de crédit de la société provenait également de la Bank of the West. Les responsabilités du dépositaire comprennent « l'exécution des transactions financières à la demande des représentants dûment autorisés de la société [et] la remise de rapports mensuels et annuels complets et précis ». La Bank of the West a fait des transactions à la demande du directeur général et remis des rapports que le directeur général a examinés de façon continue et le comptable, sur une base mensuelle. Des rapports en ligne, y compris l'historique complet des transactions portées à la carte de crédit, sont accessibles en tout temps.

Norme de diligence : La politique précise la norme de diligence qui régit la gestion des fonds de la société.

Les fonds doivent être gérés avec une prudence, conformément à tous les objectifs de la présente politique. Des mesures doivent être prises afin d'éviter de prendre des risques, tels que faire correspondre l'échéance des titres aux besoins de trésorerie dans le but d'éviter de devoir vendre des titres au taux du marché en période de conjoncture défavorable.

Les activités menées au cours de la période visée par ce rapport sont conformes à la norme précisée dans la politique. La société a détenu chaque titre du Trésor américain. et chaque certificat de dépôt jusqu'à son échéance; il n'y a eu aucune pénalité pour remboursement anticipé ni aucun risque associé aux fluctuations du marché.

Rapport de la trésorière:

Évaluation du respect de la Politique en matière de gestion de fonds de WCI, inc.

La politique reconnaît également l'importance d'adhérer aux [lignes directrices en matière déontologique et à la politique en matière de conflit d'intérêts](#) de la société relativement aux activités de gestion de fonds. Aucun conflit d'intérêts potentiel ou réel n'a été décelé au cours de la période examinée.

Répartition des actifs : La politique précise que « les actifs financiers présentés dans le tableau 1 sont admissibles à la gestion des fonds de la société parmi la fourchette de répartition présentée » (consulter le tableau 1 ci-dessous). Les instruments énumérés au tableau 1 ont servi à maintenir les actifs financiers de la société lors de la période dont traite ce rapport.

Tableau 1 : Répartition des actifs

Actif	Fourchette de répartition
Espèces conservées dans des comptes portant intérêt et des comptes ne portant pas intérêt et dont la valeur est suffisante pour être pleinement assurée par la <i>Federal Deposit Insurance Corporation</i> (FDIC) ou la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC).	25 % à 100 %
Certificats de dépôt dont la valeur est suffisante pour être pleinement assurée par la <i>Federal Deposit Insurance Corporation</i> (FDIC) ou la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC).	0 % à 75 %
Titres du Trésor américain	0 % à 75 %
Obligations et bons du Trésor du gouvernement du Canada	0 % à 75 %
Obligations générales émises par toute autorité participante	0 % à 25 %

Au cours de la période examinée pour ce rapport, la répartition des actifs était la suivante :

Tableau 2 : Répartition des actifs au cours de la période examinée pour ce rapport

Actif	Part des actifs			Nombre moyen de jours avant échéance
	Moyenne	Minimale	Maximale	
Espèces (compte chèques)	5 %	1 %	10 %	(s. o.)
Certificats de dépôt (assurés par la FDIC)	43 %	15 %	59 %	94
Titres du Trésor américain	52 %	34 %	78 %	7

Du 2 septembre 2014 au 6 octobre 2015, le solde du compte chèques est resté inférieur à 250 000 \$ (à l'exception de quatre situations relevées ci-dessous), tandis que le reste des actifs a pris la forme

Rapport de la trésorière:

Évaluation du respect de la Politique en matière de gestion de fonds de WCI, inc.

de titres du Trésor américain ou de certificats de dépôt. Les avoirs en titres du Trésor américain et en certificats de dépôt ont respecté les paramètres de répartition des actifs établis dans la politique. Cependant, le maintien du solde de trésorerie du compte chèques en deçà de la limite de 250 000 \$ assurée par la FDIC a entraîné une encaisse moyenne de 5 % en actifs de la société, ce qui se situe sous le seuil minimal de 25 % fixé par la politique. Le nombre moyen de jours avant échéance des titres du Trésor américain n'était que de sept pendant la période examinée, ce qui signifie que la gestion des instruments s'est faite pour garantir la disponibilité des espèces en peu de temps, au besoin. Au cours de cette même période, tous les actifs financiers de la société ont été entièrement garantis ou assurés par les États-Unis. Comme le mentionnait le rapport de l'année précédente, il aurait fallu, pour respecter la limite inférieure de répartition d'actifs de 25 % et pleinement assurer les montants en espèces, maintenir les comptes espèces dans deux établissements bancaires supplémentaires au cours de la période examinée.

À l'échéance des titres du Trésor américain ou des certificats de dépôt, les fonds sont automatiquement déposés dans le compte chèques. Pour maintenir le solde de ce dernier en deçà de 250 000 \$, la société achète des titres du Trésor américain ou des certificats de dépôt le jour même. Quatre fois durant cette période d'évaluation, le solde du compte chèques a dépassé 250 000 \$, car la banque a suspendu les paiements effectués en Californie. Le solde du compte chèques est resté au-dessus de 250 000 \$ pendant toute la durée de ces suspensions. À la fin de la période d'attente, la société a acheté des titres du Trésor américain et des certificats de dépôt pour ramener le solde du compte chèques sous les 250 000 \$. Trois fois, le dépassement du seuil de 250 000 \$ a duré une nuit; l'autre fois, il a duré deux nuits.

Activités interdites : La politique précise que certaines activités sont proscrites. Aucune activité interdite n'a eu lieu au cours de la période examinée pour ce rapport.

Constatations et recommandations

Au cours de la période examinée pour ce rapport, les actifs financiers de la société ont généralement été gérés conformément aux exigences de la politique. La possibilité d'utiliser trois actifs financiers (compte chèques, titres du Trésor américain et certificats de dépôt) au sein d'un même établissement (Bank of the West) s'est traduite par une gestion efficace et transparente des actifs financiers de la société. De plus, ces services sont sans frais. Aucun changement n'a été recommandé au cours de ces processus.

Concernant la gestion des actifs, les prévisions du flux de trésorerie se sont avérées un outil important et utile. L'examen régulier, par le comité des finances, des activités, de la situation financière et du flux de trésorerie de la société fut très important pour garder informés les administrateurs membres du comité.

Comme le mentionne la section sur la répartition des actifs, les avoirs en titres du Trésor américain et en certificats de dépôt respectaient les normes de la politique, mais les avoirs en espèces étaient inférieurs au minimum établi par la politique. Toutefois, les exigences en matière de flux de trésorerie ont été respectées tout au long de la période examinée grâce au recours à des titres du Trésor américain et à des certificats de dépôt à échéance relativement courte (particulièrement dans le cas des titres du Trésor américain) dans la mesure des besoins de trésorerie indiqués dans les prévisions de trésorerie. Le conseil a demandé au comité des

Rapport de la trésorière:

Évaluation du respect de la Politique en matière de gestion de fonds de WCI, inc.

finances d'examiner le taux de répartition des actifs dans la politique afin de mieux refléter les exigences et les capacités de gestion de trésorerie de la société. Le comité des finances n'a pas encore élaboré de proposition de révision de la politique.

Selon cet examen, voici les constatations concernant chacun des objectifs indiqués dans la politique :

1. La gestion des fonds doit respecter toutes les lois applicables.

La gestion des fonds a respecté toutes les lois applicables.

2. La gestion des fonds doit respecter toutes les exigences précisées dans les ententes de financement conclues par la société.

La gestion des fonds a respecté toutes les exigences précisées dans les ententes de financement conclues par la société.

3. La gestion des fonds doit répondre aux exigences en matière de flux de trésorerie de la société que le trésorier a établies, notamment les exigences prévues en dollars canadiens et américains.

Une analyse actuelle du flux d'encaisse de 18 mois a été maintenue à jour et présentée au comité des finances tous les mois. Au cours de la période examinée, la gestion des fonds a répondu aux exigences en matière de flux de trésorerie de la société, sans exception. Jusqu'à maintenant, tous les fonds détenus étaient en dollars américains.

4. La gestion des fonds doit préserver le capital dans toute la mesure possible.

Le capital a été préservé. Tous les actifs financiers de la société ont été entièrement garantis ou assurés par les États-Unis.

5. La gestion des fonds doit atteindre un taux de rendement concurrentiel (sans frais), conformément à l'atteinte des autres objectifs, en reconnaissant en particulier l'importance considérable de la préservation du capital.

Les taux de rendement des titres du Trésor, des certificats de dépôt et des dépôts assurés par la FDIC étaient conformes aux conditions du marché. Même si les rendements sont relativement faibles, le choix de ces instruments respecte l'objectif de préservation du capital. Aucuns frais pour des services de gestion n'ont été engagés au cours de la période examinée.